

Droits de constatation et de délivrance des actes divers par l'administration judiciaire

La loi de finances 2019 fixe les droits de constatation et de délivrance des actes suivants par l'administration judiciaire :

Nature des actes	Juridictions et redevance de greffe						Droit de	
	Cour suprême	Cour d'appel	Tribunal de Grande Instance (TGI)	Tribunal de commerce	Tribunal administratif	Tribunal d'instance	timbre	enregistrement
1-requête introductive d'instance, d'appel et pourvoi en cassation	50 000	30 000	25 000	40 000	25 000	15 000		
2-plainte avec constitution de partie civil			25 000					
3-ordonnance immatriculation foncière			75 000					
4-procès-verbal de conciliation			30 000	30 000	30 000	30 000		
5-procès-verbal non conciliation			15 000	15 000	15 000	15 000		
6-procès-verbal de déclaration de témoin	5 000		5 000	5 000	5 000	5 000		
7-procès-verbal de réception de déclaration du patrimoine	200 000							
8-procès-verbal d'acceptation sous bénéfice d'inventaire			20 000			20 000		
9-procès-verbal de renonciation en matière de succession			15 000			15 000		
10-procès-verbal d'audition par le juge de tutelle ou de curatelle			10 000					
11-procès-verbal de conciliation en matière d'injonction de payer, de délivrer ou de restituer				1% du principal	1% du principal	1% du principal	1% du principal	
12-certificat d'appel, de non appel			10 000	10 000	10 000	10 000		

d'opposition								
13- certificat de pourvoi/non pourvoi en matière pénale	20 000	10 000						
14- certificat de pourvoi/non pourvoi en matière d'immatriculation	20 000							
15- certificat de pourvoi/non pourvoi dans les autres matières	15 000							
16- certificat aux fins de sursis à exécution/de non sursis	20 000							

Nature des actes	Juridictions et redevance de greffe						Droit de	
	Cour suprême	Cour d'appel	Tribunal de Grande Instance (TGI)	Tribunal de commerce	Tribunal administratif	Tribunal d'instance	timbre	enregistrement
17- certificat aux fins des défenses à exécution provisoire/non-défenses à exécution		10 000						
18-certificat de prestation de serment professionnel		10 000	10 000					
19-dépôt de demande d'agrément d'expert		250 000						
20- certificat de prestation de serment expert		100 000						
21-Extrait de décision de divorce	20 000	20 000	10 000					
22-serment civique			10 000					
23- certificat de prestation de serment civique			10 000					
24- Certificat de dépôt/ non-dépôt de la requête	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000		

25-certificat d'inscription/non inscription au rôle	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000		
26-certificat de contestation/non contestation de saisie- attribut			10 000	10 000				
27-certificat de conversion de saisie non conservatoire			10 000	10 000				
28-certificat d'opposition/non opposition de délivrer ou de restituer			10 000	10 000	10 000	10 000		
29- certificat d'authentification de décision de justice	50 000	50 000	20 000	20 000	20 000	20 000		
30- Acte de dépôt de testament			25 000					
31- Acte de dépôt des cahiers de charge			200 000	200 000				
32- Cotation et paraphe des registres			50 000					

Nature des actes	Juridictions et redevance de greffe						Droit de	
	Cour suprême	Cour d'appel	Tribunal de Grande Instance (TGI)	Tribunal de commerce	Tribunal administratif	Tribunal d'instance	timbre	enregistrement
33- Acte de dépôt de la copie des registres du conservateur des hypothèques			50 000					
34-Acte de dépôt des empreintes des marteaux			2 000 000					
35-Acte de dépôt des fers			2 500					
36- Acte de dépôt des spécimens, signatures et			200/page	200/page				

paraphes								
37-Actes d'enregistrement des titres et diplômes		30 000						
38-Acte de dispense de publication de bans de mariage			10 000			10 000		
39- Réquisition tardive de naissance, de décès et d'exhumation			10 000					
40- Réquisition de recours à la force publique	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000		
41- Immatriculation des personnes morales (SA)				200 000				
42- Immatriculation des personnes morales (SARL)				150 000				
43- Immatriculation des personnes morales (GIE, SNC, SAS&SCS)				100 000				
44- Immatriculation de la succursale			10 000	100 000				
45- Inscription modificative des personnes morales				100 000				
46- Immatriculation des personnes physiques				50 000				

Nature des actes	Juridictions et redevance de greffe						Droit de	
	Cour suprême	Cour d'appel	Tribunal de Grande Instance (TGI)	Tribunal de commerce	Tribunal administratif	Tribunal d'instance	timbre	enregistrement
51- Inscription modificative des				25 000				

personnes physique								
52-Attestation d'inscription des sûretés				1% montant de la sûreté				
53-Attestation de radiations des sûretés				0,5% montant de la sûreté				
54-Acte dépôt des états financiers de synthèse				100 000				
55-Amende pour défaut de dépôt des états financiers	100 à 150 millions de FCFA	100 à 150 millions de FCFA	100 à 150 millions de FCFA					
56-Amende pour défaut d'immatriculation des sociétés commerciales	100 à 150 millions de FCFA	100 à 150 millions de FCFA	100 à 150 millions de FCFA					
57- Extrait k bis des personnes morales				100 000				
58- Extrait k bis des personnes physique				30 000				
59-Grasse d'une ordonnance de référé			50 000	50 000	50 000	50 000		
60-Grasse d'une ordonnance sur pied de requête			30 000	30 000	30 000	30 000		
61-Grasse d'une ordonnance de non-lieu du jugement d'instruction			15 000					
62-Grasse du jugement/arrêt avec condamnation pécuniaire	2% du principal	2% du principal	2% du principal	2% du principal	2% du principal	2% du principal		
63- Grasse d'une décision de justice sans condamnation	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000		
64- Expédition d'une ordonnance			6 000	6 000	6 000	6 000		
65- Expédition d'un jugement			20 000	20 000	20 000	20 000		
66- expédition d'un arrêt	30 000	30 000						

